

répondu que la question ne les intéressait aucunement.

M. Godin: L'honorable député voudrait-il nous donner la question qui a été posée?

M. Skoreyko: Je serai très heureux de traiter de cela.

Des voix: Adopté.

M. Skoreyko: J'ai la parole, monsieur l'Orateur. Pour la gouverne de l'honorable député de Nickel-Belt (M. Godin) je cherche la question posée lors de ce sondage, mais je ne semble pas l'avoir ici en ce moment.

M. Godin: Si j'ai posé cette question, c'est parce que j'avais compris, d'après les observations de l'honorable député, qu'on avait demandé «Êtes-vous partisan du pavillon rouge»? A mon avis, cette unique question ne pourrait guère révéler l'opinion véritable des gens.

M. Skoreyko: J'ai justement pris des dispositions pour que quelqu'un de mon bureau appelle...

M. Godin: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! La parole est à l'honorable député d'Edmonton-Est.

M. Skoreyko: Je sais que le député de Nickel-Belt est jaloux. Il tient à appuyer le premier ministre, qu'il ait tort ou raison, et je ne le blâme pas de s'enquérir...

M. Godin: Je pose la question de fait personnel, monsieur l'Orateur. Un député ne devrait pas donner à entendre qu'un autre membre de la Chambre s'inspire, à tort ou à raison, de l'esprit de parti. J'ai eu l'occasion de prononcer un discours à la Chambre sur la question...

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Comme le député de Nickel-Belt pose la question de fait personnel, le député d'Edmonton-Est devrait lui permettre d'exposer son point de vue.

M. Godin: Monsieur l'Orateur, je signalais à la Chambre qu'aucun député ne peut prétendre qu'un autre député agit avec partialité, comme l'a donné à entendre l'honorable député. J'ai eu l'occasion de prononcer un discours à la Chambre au sujet du drapeau et il est malheureux que le député n'ait pas été ici pour l'entendre.

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur, le député a embrouillé sa question de fait personnel, de sorte que maintenant personne ne

[M. Skoreyko.]

la comprend. Je n'ai pas accusé l'honorable et savant représentant d'avoir raison ou tort au sujet de la résolution. J'ai dit qu'il appuyait le premier ministre et que peu lui importait que ce dernier ait tort ou raison. Je n'ai pas accusé le député de faire quoi que ce soit...

M. Godin: Au sujet de la question de fait personnel, monsieur l'Orateur, je soutiens que le représentant a dit que certains députés—et ici il s'agit de moi—agissent avec partialité. Le représentant dit que j'appuierai le premier ministre, qu'il ait tort ou raison. J'appuierai le premier ministre, parce que ce qu'il a fait est à l'avantage du Canada.

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur, c'est précisément...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je puis comprendre la réaction du député de Nickel-Belt, mais je ne crois vraiment pas qu'il soit antiparlementaire de laisser entendre que c'est la partialité qui pousse un député à voter ou à parler. J'imagine que bien des discours prononcés à la Chambre s'inspirent de ce sentiment. Je ne crois pas que le député ait dit quoi que ce soit jusqu'ici qui soit antiparlementaire et qui doive être retiré.

M. Skoreyko: Merci, monsieur l'Orateur. Je n'aimerais pas que le député considère mes observations comme déplaisantes. Je comprends son désir aveugle de défendre les actes du premier ministre, qu'il ait tort ou raison. J'estime qu'en l'occurrence il a tort, et j'entends le prouver avant d'avoir terminé mes observations, si l'honorable député veut bien me permettre de poursuivre.

Comme je l'ai signalé, le *Journal* d'Edmonton a effectué un sondage par voie de scrutin, et j'espère que les bulletins seront livrés à mon bureau dans quelques minutes. On a demandé aux lecteurs de signer ces bulletins en témoignage de leur bonne foi, mais on leur assurait que les noms ne seraient pas consignés sur les bulletins de vote, qui seraient expédiés à un endroit éloigné pour le comptage. Les résultats devaient être publiés au moment où les déclarations seraient compilées. J'ai déjà versé quelques déclarations au compte rendu, monsieur l'Orateur. J'ai été plus qu'étonné de constater que la ville d'Edmonton a répondu à une majorité écrasante en faveur du pavillon rouge.

M. Moreau: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Skoreyko: Je ferai cette politesse à l'honorable député s'il me promet que, lorsque j'en aurai fini d'écouter sa question, il